

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 6

Artikel: Une réforme dans l'instruction de notre cavalerie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une réforme dans l'instruction de notre cavalerie.

Nous empruntons à l'*Eveil* de Moudon l'article suivant :

L'école de cavalerie n° I qui s'est terminée à Thoune le vingt-trois avril dernier laissera des impressions diverses à ceux qui y ont pris part, mais chaque officier, y compris le trio des inséparables représentés par le quartier-maître, le docteur et le vétérinaire, est rentré chez lui en trouvant une fois de plus que si les écoles de recrues se suivent, elles ne se ressemblent pas. Jusqu'à cette dernière école, le fond restait le même, la méthode ne changeait pas. Le commandant d'école, flanqué de deux instructeurs chefs de compagnie, instruisaient la troupe, commandant le plus souvent eux-mêmes, passant la moitié de l'école enfermés dans les manèges, occupés à couvrir et à développer cette précieuse chrysalide qui sortait sur la place d'exercice vers le milieu de l'école, sous forme de cavalier, formant avec son cheval un tout plus ou moins inséparable. L'homme était alors bien droit, les coudes au corps, la main basse, les pointes de pieds en dedans et la jambe à l'appui. Pendant toute cette première période que faisaient Messieurs les chefs d'escadron ? J'ai beau chercher en arrière et rassembler mes souvenirs, je ne trouve à leur actif qu'une heure de théorie le matin, au saut du lit, et régulièrement je les revois à dix heures, à la cuisine, casser un os à moëlle et déclarer en chœur que le soldat suisse est et restera le soldat le mieux nourri du monde ; puis, si je cherche l'emploi du reste de cette journée si bien commencée, je ne trouve plus rien si ce n'est une sortie à cheval à quatre heures. Voilà pourquoi les chefs d'escadron arrivaient au milieu de l'école connaissant à peine leurs hommes qu'il voyaient peu et pas du tout leurs chevaux qu'ils ne pouvaient pas voir.

Les temps ont changé et plus d'un pourrait chanter aujourd'hui cette chanson de je ne sais plus qui et que je ne sais pas davantage :

O beaux jours écoulés au sein de l'indolence
Faut-il donc à jamais que je vous dise adieu, etc.

C'est fini ! tout à fait fini ! l'ancien instructeur a disparu. Il est remplacé par un officier qui dit aux chefs d'escadron ce qu'il veut, donne un conseil à ces Messieurs sur la manière de s'y prendre, puis tourne le dos, quitte à reparaître si ça ne marche pas.

Où sont les longues théories, les répétitions, les phrases connues, apprises comme recrue et qui nous ont suivies à chaque école? Où donc est restée cette habitude de la forme, cette crainte de se tromper et l'indécision qui nous poursuivaient?

Qu'a-t-il fallu pour faire disparaître tous ces vieux errements que nous traînions comme un boulet?

En répondant à ces questions, ce sera en même temps vous mettre au courant de la réforme qui vient de s'opérer dans notre instruction.

L'automne dernier, M. le colonel Wille, notre chef d'arme, faisait à Zurich une conférence, dans laquelle il exposait sa manière de voir sur l'instruction des troupes de milices. Les journaux de la Suisse allemande en ont longuement parlé, ceux de la Suisse française beaucoup moins. Or l'école de cavalerie n° I a été la première qui fût instruite d'après ce nouveau plan. Le personnel instructeur, réduit au strict nécessaire, se composait du commandant de l'école qui était secondé par un capitaine également instructeur de cavalerie, soit en tout deux instructeurs et deux aspirants instructeurs pour une école de 490 hommes. Ces deux messieurs faisaient le plan d'instruction, instruisaient les deux chefs d'escadron de ce qu'ils voulaient obtenir, puis ensuite se bornaient à surveiller, à contrôler la manière dont ces deux officiers de troupes instruisaient leur lieutenant, qui à leur tour devaient instruire la troupe avec les sous-officiers. En d'autres termes, l'instruction, au lieu de passer directement de l'instructeur à la troupe, n'était donnée qu'aux deux chefs d'escadrons qui ainsi devenaient responsables de celle de leurs hommes. Vous me direz que c'est tout simple et tout naturel. Je suis aussi de cet avis, mais toujours est-il qu'il fallait faire cette découverte qui rappelle celle de Colomb, et que l'ayant faite, il fallait avoir le courage de l'essayer et ensuite l'énergie et la volonté nécessaires pour faire réussir cet essai sans retomber dans les vieux errements.

Pour nous qui avons fait presque toutes nos écoles du temps où l'instructeur faisait tout, *pensait* pour tous, nous mâchait chaque ordre, mettait nos hommes à cheval et nous donnait la troupe après l'avoir instruite, la différence est grande. La responsabilité qui nous incombe est plus grande encore et c'est précisément en augmentant la dose de responsabilité des différentes charges militaires, en remettant à chacun ce qui lui est *dû* avec les exigences de son grade, que nous arriverons en peu de temps

à faire de nos milices des troupes dont se détachera toujours plus l'idée d'infériorité qui s'attache au mot de *milice*.

Développez l'initiative de l'officier et son indépendance en lui confiant *toute l'instruction* des hommes qu'il a sous ses ordres; sachez lui laisser faire des erreurs et des fautes sans le brusquer après si cette faute n'est pas la conséquence d'une négligence, et vous verrez bientôt notre corps d'officiers laisser cette timidité et cette peur de se tromper qui lui coupe les jambes, pour entrer hardiment dans la voie de l'initiative personnelle qui est le seul moyen de nous orienter sur la valeur tactique de nos jeunes officiers.

C'est là qu'est tout le secret des résultats de la dernière école de cavalerie. Mais, me direz-vous, l'ensemble de la troupe ne présentait pas à Berne l'exactitude de tenue et de mouvements que l'on remarquait dans les écoles précédentes? Je répondrai à cette question par une autre: Avez-vous pris chaque homme séparément? L'avez-vous questionné? Dans ce cas vous aurez acquis la conviction que le dragon ne savait peut-être pas le *nom* donné par le règlement à telle ou telle pièce de son mousqueton ou de sa selle, mais qu'il en connaissait l'emploi et les fonctions; vous aurez reconnu qu'il ne connaissait pas les différents noms qui constituent la *nomenclature* du cheval, mais qu'il savait reconnaître les accidents qui peuvent arriver à sa monture et la manière de les traiter et de les éviter. N'est-ce pas là le point important, et le but vers lequel doit tendre une instruction militaire raisonnée?

Ce système complique la tâche de l'instructeur, sa position devient plus délicate et plus difficile. Tous ceux qui ont passé sous l'uniforme savent par expérience qu'il est plus facile de faire les choses soi-même que de les faire faire. Il est plus facile à l'instructeur de corriger lui-même une section qui marche mal en se mettant à la place de l'officier qui la commande, que d'aller trouver le chef d'escadron, d'attirer son attention sur ce qui se passe et ensuite de se borner à observer comment ce dernier s'y prend pour remettre son lieutenant en bon chemin. C'est évidemment plus simple, mais, de cette manière, ni le chef d'escadron, ne s'instruisent, et, ce qui est plus grave, l'initiative de l'officier supplanté par l'instructeur, lui est enlevée en face de sa troupe; c'est reconnaître devant ses hommes qu'il s'est trompé, en d'autres termes, c'est le *diminuer* aux yeux de ses inférieurs. L'instructeur prend alors une place qu'il ne doit jamais occuper, la

place du chef direct, au détriment de celui qui en est revêtu et qui doit en avoir la responsabilité.

Mettez-vous à la place d'un jeune officier, frais émoulu de l'école d'aspirant. Il arrive à l'école de recrues et sans autre préparation on lui apprend qu'il instruira l'équitation à telle ou telle classe. Chez lui, ce jeune homme est banquier ou termine ses études ; il monte joliment à cheval pour se reposer en dehors de ses heures de bureau ou d'étude. Mais de là à instruire 13 hommes qui souvent sont doués de tous autres sentiments que celui du cheval, il y a un saut à faire qui nécessite de la volonté et beaucoup de travail. Suivez ce même officier, les premiers jours il ne sait sur quel pied danser, le calme lui vient petit à petit avec les encouragements des instructeurs de profession ; un matin, de lui-même et pour voir ce qui se passera, il fait franchir la haie à sa section ; les chevaux sautent, les hommes restent en selle et il sort du manège avec l'assurance que c'est bien lui qui est arrivé à ce résultat et personne d'autre. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et cette assurance conquise sur la timidité des débuts, donnera plus tard, en service de campagne, les plus heureux résultats. C'est en campagne qu'il faut cette assurance sans laquelle aucune initiative n'est possible et sans initiative, sans ce sentiment qui pousse tout cavalier en avant et toujours plus en avant, notre cavalerie de corps n'a pas sa raison d'être.



Suisse et Italie.

Les journaux suisses du 4 juin publiaient à l'envi la dépêche télégraphique ci-après :

Rome, 4 juin. — A propos des propositions du Conseil fédéral suisse sur les fortifications, l'*Esercito* dit : « Beaucoup se demandent si, en présence de la transformation militaire de la Suisse, sa neutralité n'est pas déjà devenue un vain mot, et si cette transformation ne doit pas être considérée comme un autre point noir de l'avenir. »

L'*Esercito* ajoute que cette grave question sera traitée ces jours-ci dans une importante brochure intitulée *La Neutralité de la Suisse*.

En explication et en rectification de ce télégramme sensationnel, nous croyons devoir donner le texte même de l'article de l'*Esercito* du 4 juin et cela en italien pour plus de fidélité :